

Tribunal multilatéral permanent des investissements

Réunion informelle en ligne les 13-14 septembre 2021, de 13h à 15h (CEST)

Le Secrétariat de la CNUDCI organise les 13 et 14 septembre 2021 deux réunions informelles de deux heures sur l'éventuelle création d'un tribunal multilatéral permanent des investissements.

Le but des réunions est d'examiner de manière informelle le projet de document préparé par le Secrétariat sur la sélection et la nomination des membres du tribunal ISDS (disponible [ici](#)). L'objectif est également d'explorer les sujets en détail afin de soutenir les délégations dans leur préparation de la prochaine réunion du Groupe de travail au cours de laquelle ce sujet sera examiné et de rendre ces discussions plus efficaces. En outre, des réunions informelles peuvent être utiles pour fournir un soutien technique au Secrétariat chargé de la préparation de versions révisées des documents de travail à présenter officiellement au Groupe de travail. Aucune décision ne sera prise lors de ces réunions.

Les sujets à considérer comprennent :

- La création et la compétence d'un tribunal multilatéral permanent des investissements ;
- La représentation sélective et son impact sur le nombre de membres du tribunal ;
- Les processus de nomination, de sélection et de nomination, ainsi que d'autres questions telles que la durée du mandat, les conditions de service et l'affectation des dossiers ; et
- Les autres questions relatives à la création d'un tribunal multilatéral permanent des investissements.

Les discussions seront guidées par le président et le rapporteur qui présenteront brièvement les sujets, et les délégations seront invitées à poser de manière informelle des questions, à partager leurs points de vue et à faire des suggestions.

Les réunions ne seront pas enregistrées. Le président et le rapporteur prépareront un bref résumé en anglais et en français qui sera posté sur le site Web, le but étant de fournir des informations aux délégations qui n'ont pas pu être présentes et de mettre en évidence les propositions faites. Les commentaires ne seront pas attribués à des États ou à des délégués spécifiques.

Les réunions sont ouvertes à la participation de toutes les délégations du Groupe de travail III de la CNUDCI. Elles se dérouleront en anglais et en français, l'interprétation

étant financée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

La réunion se tiendra en ligne. Le lien de la réunion sera diffusé en temps voulu.

Programme

13 Septembre

Ouverture de la reunion et introduction

Remarques de bienvenue, Anna Joubin-Bret, Secrétaire, CNUDCI.

Introduction des sujets du jour par Natalie Morris-Sharma, Rapporteur, Groupe de travail III et Shane Spelliscy, Président, Groupe de travail III.

Sujets à considérer

1. Création et compétence d'un tribunal multilatéral permanent des investissements

La discussion sera menée sur la base des projets de dispositions 1 à 3 (voir par. 7 à 11) et les délégations seront invitées à examiner les projets de dispositions. L'examen de questions plus générales se rapportant à ce sujet est prévu pour le jour 2 (voir point 5 de l'ordre du jour, autres questions).

2. La représentation sélective et son impact sur la composition du tribunal

La discussion sera menée sur la base des projets de dispositions 4 et 5 (voir par. 12-22) et les délégations seront invitées à examiner :

- La procédure d'évolution dans le temps du nombre d'arbitres ;
- Les qualifications et autres exigences ;
- Le rôle de la nationalité ; et
- La participation éventuelle de membres du tribunal ad hoc.

14 Septembre

Introduction

Introduction des sujets du jour par Natalie Morris-Sharma, Rapporteur, Groupe de travail III et Shane Spelliscy, Président, Groupe de travail III.

Sujets à considérer

3. Nomination, sélection et désignation des membres du tribunal

La discussion sera menée sur la base des projets de dispositions 6 à 8 (voir par. 23 à 41) et les délégations seront invitées à examiner :

- Les options possibles pour la nomination des candidats (article 6, options 1 et 2) ;
- La proposition d'un jury de sélection (article 7) ; et
- La procédure de désignation (article 8) et s'il devrait y avoir des procédures différenciées pour la désignation des membres du tribunal en fonction du niveau de juridiction.

4. Durée du mandat, renouvellement et révocation – Conditions de services – Attribution des dossiers

Les délégations seront invitées à examiner les questions concernant les mandats, le renouvellement des mandats et la révocation des membres du tribunal (article 9) et les options pour traiter de ces questions (voir par. 42-49).

Ils seront également invités à examiner les conditions de services (article 10 et par. 50 à 52) ainsi que les modalités d'attribution des dossiers (article 11 et par. 53 à 58).

5. Autres questions

S'il reste du temps, les délégations seront invitées à examiner les questions suivantes relatives à la création et au fonctionnement d'un tribunal multilatéral permanent (voir la Section III du projet de note sous les paragraphes 59-73). Ces questions peuvent servir à contextualiser les projets de dispositions :

- Établissement du tribunal, y compris la question de savoir si le tribunal pourrait être établi sous les auspices d'une organisation internationale existante telle que les Nations Unies, ou en tant qu'organisation internationale distincte et indépendante (par. 61) ;
- Structure de gouvernance, y compris quels organes pourraient être mis en place en vertu de l'accord portant création du tribunal (statut) ; et si un mécanisme multilatéral permanent pourrait également être utilisé pour héberger un centre consultatif sur le droit international des investissements et les services liés à la médiation (par. 62-64) ;
- Les questions liées au cadre procédural du tribunal (voir par. 65-67) ; et
- Le droit applicable et l'interprétation des traités (voir par. 68 et 69).

Documents de référence

Les documents suivants contiennent des informations sur l'historique et l'état actuel des discussions au sein du Groupe de travail III et fournissent une base pour les discussions. D'autres documents sont disponibles sur le site [Web de la CNUDCI](#).

- Projet initial sur un mécanisme multilatéral permanent : sélection et nomination des membres du tribunal du RDIE et questions relatives à un mécanisme permanent, disponible sur le site [de la CNUDCI pour les projets initiaux](#).
- [A/CN.9/1050](#), Rapport du Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États) sur les travaux de sa trente-huitième session (Vienne, 14-18 octobre 2019), par. 17-56 ; et [A/CN.9/WG.III/WP.203](#) - Réforme possible du règlement des différends investisseur-État (RDIE) – Sélection et nomination des membres du tribunal de l'ISDS.
- Papiers du *Academic Forum on ISDS* disponibles sur le site <https://www.jus.uio.no/pluricourts/english/projects/leginvest/academic-forum/papers/>